

Chapitre 1

Le personnage de roman, du XVII^e siècle à nos jours

1

DÉFINITION(S) DU ROMAN

► Introduction : le roman, un genre littéraire parmi d'autres

Selon une tradition très ancienne remontant aux philosophes grecs Platon et Aristote, on a pris l'habitude de classer les œuvres littéraires en différentes catégories, qu'on a appelées des **genres**. Parmi les multiples classifications qui se sont opérées au cours des siècles, l'une d'elles s'est imposée progressivement : c'est celle élaborée par le grammairien latin Diomède, au IV^e siècle après Jésus-Christ. Il a distingué en effet **trois genres littéraires principaux, le récit, la poésie et le théâtre**. À l'intérieur de chacun de ceux-ci, on peut distinguer différents genres précis. Ainsi, dans la catégorie du récit se trouvent par exemple l'épopée, le conte, la nouvelle... et le roman. Mais qu'est-ce qu'un roman ? Peut-on trouver une cohérence interne à ce **genre protéiforme** ?

► 1. Le roman, un genre indéfini

a. Un genre regroupant des œuvres très différentes : *a priori*, on sait tous ce qu'est un roman. C'est de nos jours le genre littéraire dominant, celui qui se lit le plus, celui qui trône dans les rayons des librairies et des bibliothèques. Le genre du roman semble en apparence aisé à définir. Et pourtant, quand on y réfléchit bien, qu'y a-t-il de commun entre *Don Quichotte* de Cervantès, roman du début du XVII^e siècle, et un roman policier d'Agatha Christie ? Entre le roman en vers *Tristan et Iseult* de Bérout et Thomas et *La Modification* de Michel Butor ? Entre les *Illusions perdues* de Balzac et *Le Meilleur des mondes* d'Huxley ? À vrai dire, peu de choses. Ces romans sont très différents les uns des autres.

b. Un genre qui a reçu de multiples définitions au cours de l'Histoire : étymologiquement, un « roman » désigne au départ, au Moyen-Âge, un récit traduit du latin en français. Le mot « romancier » est alors un verbe qui signifie « traduire un texte narratif en français ». Par la suite, dès le XII^e siècle, un roman désigne tout récit écrit directement en français, et non simplement traduit du latin. À ce moment-là, la définition du genre romanesque est ainsi très vague. Au XVII^e siècle, le *Dictionnaire* de Furetière définit les romans comme des « livres fabuleux qui contiennent les histoires d'amour et de chevalerie ». Selon l'article de Jaucourt tiré de *L'Encyclopédie*, au XVIII^e siècle, il s'agit d'une « histoire fictive de diverses aventures, extraordinaires ou vraisemblables, de la vie des hommes ». Enfin, le *Robert*, au XX^e siècle, donne la définition suivante : « œuvre d'imagination en prose, assez longue, qui présente et fait vivre dans un milieu des personnages donnés comme réels, nous fait connaître leur psychologie, leur destin, leurs aventures ». On observe aisément de grandes différences entre toutes ces définitions.



► 2. Le roman, un genre libre

a. Un genre peu codifié : si le roman est ainsi marqué par la diversité, c'est avant tout parce que, contrairement à la plupart des autres genres, il a échappé à toute tentative de codification, notamment au XVII^e siècle, période où des théoriciens et des praticiens ont établi des règles souvent très strictes concernant la composition des œuvres littéraires. À cette époque, considéré comme mineur, comme peu important par rapport aux autres genres, le roman a été laissé en liberté. Ainsi le poète Nicolas Boileau écrit-il dans son *Art poétique* (1674) :

« Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
C'est assez qu'en courant la fiction amuse :
Trop de rigueur alors serait hors de saison. »

À la même époque, Furetière écrit dans son *Dictionnaire* (posthume, 1690) qu'il s'agit d'histoires « inventées pour amuser et divertir les fainéants ». Le roman est dévalorisé par rapport à d'autres genres, comme la tragédie et l'épopée, réputés plus nobles, car plus difficiles à écrire et à lire. En outre, le roman est souvent accusé de corrompre les mœurs, d'exciter les passions, en se centrant sur le thème de l'amour. Aussi a-t-on renoncé à codifier précisément le genre romanesque, car on ne lui reconnaissait pas assez de valeur pour en donner des règles précises.

b. Un genre ouvert à de nombreuses possibilités : le roman s'est ainsi développé dans de multiples directions, au gré des envies et des conceptions personnelles de chaque écrivain. Aussi, à côté des romans réalistes, trouve-t-on au cours de l'histoire littéraire des romans épistolaires, des romans de science-fiction, des romans policiers, des romans naturalistes, des romans d'amour, des romans héroïques, et bien d'autres encore. L'absence de codification du genre romanesque a provoqué, en définitive, son caractère protéiforme, mais aussi sa richesse.

► 3. Essai de redéfinition du roman

Cette diversité et cette liberté étant établies, on peut néanmoins mettre en évidence certains traits communs à l'ensemble des romans, en opposant ce genre aux autres formes de récits, à savoir le conte, la nouvelle et l'épopée. En effet, si tous ces genres ont en commun le fait qu'il s'agit d'une histoire fictive racontée par un narrateur, ils obéissent néanmoins à des esthétiques complètement différentes.

a. Le roman et le conte : le conte est un récit plutôt bref, installant les personnages dans un monde féérique, merveilleux. Dès le départ, le lecteur est placé dans un univers qui n'a rien de réaliste, comme l'indique la formule rituelle par laquelle bien



des contes commencent : « il était une fois, il y a bien longtemps, dans un lointain royaume ». Le roman, lui, se développe sur **une certaine longueur** et évoque des personnages situés dans un espace-temps renvoyant, dans une certaine mesure, au **monde réel**.

b. Le roman et la nouvelle : La nouvelle partage avec le conte une certaine brièveté, mais son cadre spatio-temporel est plus précis que celui du conte. Une nouvelle, comme un roman, raconte en général une histoire qui pourrait se passer dans la réalité. Mais, alors que la nouvelle, récit bref, raconte un événement particulier, limité dans le temps, et met en scène un nombre restreint de personnages, le roman, récit plus long, **multiplie les personnages secondaires** et raconte une histoire plus étendue dans le temps. Bien souvent, c'est l'itinéraire général du personnage principal qui est relaté, et non un élément isolé de sa vie, comme dans une nouvelle.

c. Le roman et l'épopée : la différence entre le roman et l'épopée réside dans le type de personnage évoqué : tandis que l'épopée présente un personnage qui est un héros au sens premier du terme, c'est-à-dire un être exceptionnel, largement au-dessus du commun des mortels, plus fort, plus courageux, plus intelligent, le roman fait évoluer un personnage auquel le lecteur peut plus facilement s'identifier, car sa psychologie est plus nuancée. Le personnage de roman peut certes avoir des traits héroïques, mais il s'inscrit dans le monde réel ; il possède des traits qui en font **un être complexe**, à l'image des humains que nous sommes.

► Conclusion

Ainsi, au-delà de l'extrême diversité des romans et des multiples définitions qu'on en a données au cours des siècles, diversité issue principalement de l'absence de règles propres à ce genre, on peut néanmoins dégager une cohérence d'ensemble en différenciant le roman des autres formes de récits que sont le conte, la nouvelle et l'épopée. Cependant, il faut se garder de poser des frontières trop étanches entre tous ces genres, le propre d'un grand écrivain étant précisément de **jouer avec les codes**, de produire une œuvre nouvelle, originale, tout en s'inspirant de ce qui existe déjà.

TOP CHRONO

C'est l'interro !



EXERCICES



1. * Dans le tableau ci-dessous, placez les genres suivants : roman, conte, épopée, nouvelle.

	Récit bref	Récit long
Cadre féérique		
Cadre réaliste		

2. ** Pourquoi le genre du roman est-il marqué par une grande diversité ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. *** Expliquez la réflexion suivante de Guy de Maupassant (romancier et nouvelliste du XIX^e siècle), tirée de la préface de son roman *Pierre et Jean* (1888) :

Le critique qui, après *Manon Lescaut*, *Don Quichotte*, *Les Liaisons dangereuses*, *Werther*, *Les Affinités électives*, *Clarisse Harlowe*, *Émile*, *Candide*, *Cinq-Mars*, *René*, *Les Trois mousquetaires*, *Mauprat*, *Le Père Goriot*, *La cousine Bette*, *Colomba*, *Le Rouge et le Noir*, *Mademoiselle de Maupin*, *Notre-Dame de Paris*, *Salammbô*, *Madame Bovary*, *M. de Camors*, *L'Assommoir*, *Sapho*, etc., ose encore écrire : « Ceci est un roman, et cela n'en est pas un », me paraît doué d'une perspicacité qui ressemble fort à de l'incompétence...

.....

.....

.....

.....

.....

► Introduction

« Dès avant sa naissance, en somme, et sur le terrain purement théorique, le roman est, pour sa gloire et sa plus grande gêne, encombré d'épopée » écrit Pierre Chartier dans son ouvrage *Introduction aux grandes théories du roman* (1990). En écrivant cela, le critique établit **une filiation entre l'épopée et le roman**. De fait, les grandes épopées de l'Antiquité, principalement *L'Illiade* et *L'Odyssee* d'Homère (VIII^e siècle avant Jésus-Christ), ainsi que *L'Énéide* de Virgile (I^{er} siècle avant Jésus-Christ), apparaissent comme de lointains ancêtres du roman. Il n'est donc pas surprenant que les premiers romans français, au Moyen-Âge, comportent certains points communs avec le genre de l'épopée. Le roman est alors un double dégradé de l'épopée, ce qui explique qu'il soit considéré comme un genre mineur par rapport à son glorieux aïeul. Néanmoins, peu à peu, le roman acquiert ses lettres de noblesse, en même temps qu'il se dégage de l'épopée. Il trouve véritablement sa place au XIX^e siècle, quand il devient « réaliste », puis « naturaliste ». Le XX^e siècle, lui, est marqué par une remise en question des présupposés du roman réaliste.

► 1. Du Moyen Âge au XVIII^e siècle : un genre considéré comme mineur

a. Le roman au Moyen Âge et au XVI^e siècle : *Tristan et Iseult* de Béroul et Thomas est souvent considéré comme le premier roman français. Ce récit, composé dans la deuxième moitié du XII^e siècle, reprend le motif du héros guerrier propre à l'épopée, en l'adaptant à l'univers de la chevalerie qui caractérise le Moyen-Âge, et ajoute un deuxième thème, qui sera fondamental dans nombre de romans postérieurs : celui de l'amour. À la suite de *Tristan et Iseult*, de nombreuses œuvres romanesques évoquent **des intrigues amoureuses situées dans le monde de la chevalerie**. On peut citer, par exemple, les romans de Chrétien de Troyes : *Yvain ou le Chevalier au lion*, *Lancelot ou le Chevalier de la charrette* et *Perceval ou le Conte du Graal* (fin du XII^e siècle).

Parallèlement, **naît un autre type de roman, plus satirique**, plus drôle aussi, dont l'emblème est *Le Roman de Renart*, ensemble de récits datant principalement du XIII^e siècle et racontant les aventures d'un goupil nommé Renart (de là vient d'ailleurs le remplacement du mot « goupil » par le mot « renard » pour désigner l'animal que nous nommons ainsi aujourd'hui). C'est de cette veine satirique que s'inspire François Rabelais au XVI^e siècle lorsqu'il écrit ses cinq fameux romans *Pantagruel* (1532), *Gargantua* (1534), *Le Tiers Livre* (1546), *Le Quart livre* (1552) et *Le Cinquième livre* (posthume, 1564).



b. Le roman au XVII^e siècle : cette double direction dans laquelle se déploie le roman se poursuit au XVII^e siècle : on peut par exemple citer *l'Histoire comique de Francion* de Charles Sorel (roman comique, 1623) ou *Clélie, Histoire romaine* de Mademoiselle de Scudéry (roman héroïque, 1654-1660). À cette époque, les romans sont beaucoup lus, mais ils sont en même temps dépréciés par rapport aux autres genres littéraires. On leur reproche notamment de trop valoriser les passions et d'être des récits trop faciles à lire et à écrire. Cependant, **l'année 1678** est une date marquante pour l'essor du roman : c'est en effet l'année de la parution du chef-d'œuvre de Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, roman qui s'efforce d'être moins invraisemblable que ceux qui s'écrivaient jusqu'alors. *La Princesse de Clèves* ouvre la voie au futur roman réaliste du XIX^e siècle.

c. Le roman au XVIII^e siècle : ce qui caractérise principalement **le roman du siècle des Lumières**, c'est qu'il sert bien souvent de prétexte pour **critiquer la société** et pour mettre en évidence des idées nouvelles. Par exemple, dans les *Lettres persanes* (1721), Montesquieu invente l'histoire de deux seigneurs Persans, Usbek et Rica, qui arrivent à Paris et découvrent la société française. L'écrivain utilise ses deux personnages comme des porte-parole pour critiquer la monarchie absolue, les institutions sociales ou encore l'intolérance religieuse.

► 2. L'essor du roman réaliste et naturaliste au XIX^e siècle

a. Le roman réaliste : c'est au XIX^e siècle que le roman commence son irrésistible ascension, notamment grâce à **Balzac**, qui se lance dans une entreprise consistant à **concurrer le monde réel**, en écrivant des romans qui reproduisent le plus fidèlement possible la réalité. À travers des romans comme *Eugénie Grandet* (1834) ou *Le Père Goriot* (1835), c'est le monde tel qu'il est qui est retranscrit. On est loin, avec Balzac, de l'univers un peu merveilleux qui caractérisait les romans médiévaux. **Le roman entre dans son ère « réaliste »**. À la suite de Balzac, Stendhal (*Le Rouge et le Noir*, 1830, *La Chartreuse de Parme*, 1839), puis Flaubert (*Madame Bovary*, 1857, *L'Éducation sentimentale*, 1869), creusent chacun à leur manière le sillon du réalisme. Le roman devient, selon la formule de Stendhal, « un miroir qu'on promène le long d'un chemin » (*Le Rouge et le Noir*).

b. Le roman naturaliste : à la fin du siècle, Émile Zola veut aller encore plus loin dans la représentation de la réalité et fonde un mouvement qu'il appelle le **naturalisme** : les réalistes voulaient observer la société et la retranscrire dans leurs romans. Zola, lui, se veut l'égal d'un scientifique, dans le sens où il commence par émettre une hypothèse d'un fait social, puis il invente une histoire qui illustre ce phénomène.



Ainsi, à partir de l'idée que l'hérédité et le milieu social jouent un rôle crucial dans le devenir social de l'individu (c'est l'hypothèse), Zola invente l'histoire de Gervaise, fille d'alcoolique qui sombrera à son tour dans l'alcoolisme, sous l'influence des gens qu'elle fréquente : cela donne le roman *L'Assommoir* (1877).

■ 3. La remise en question du roman réaliste au XX^e siècle

a. Le roman dans la première partie du XX^e siècle : beaucoup de romanciers du XX^e siècle refusent de s'en tenir aux conventions du roman réaliste et naturaliste. Ils veulent explorer **d'autres voies**, d'autres possibilités pour le roman. C'est André Gide qui, dans *Les Faux-Monnayeurs*, en 1925, donne le ton : il s'oppose clairement et explicitement à Balzac, en multipliant les points de vue par lesquels l'histoire est perçue, en accordant une place très limitée aux descriptions, en refusant de clore définitivement le roman et en insérant de nombreuses intrigues, si bien qu'on n'arrive plus à distinguer quel est le personnage principal du livre.

b. Le roman dans la seconde partie du XX^e siècle : la remise en cause du roman réaliste est encore plus radicale dans les années cinquante, qui voit la naissance d'un mouvement qu'on appelle le **Nouveau Roman**. Alain Robbe-Grillet, Michel Butor, Nathalie Sarraute, Marguerite Duras et Claude Simon refusent ainsi de raconter une histoire à la manière de Balzac ou de Stendhal, pour privilégier des **innovations formelles**. Par exemple, dans *La Modification* (1957), Butor invente l'idée de désigner le personnage principal par la deuxième personne du pluriel (« vous ») tout au long du roman, au lieu d'utiliser, comme cela se fait d'ordinaire, la troisième personne du singulier ou la première. Dans *Les Gommages* (1953), Alain Robbe-Grillet s'intéresse davantage aux objets qu'aux personnages. Ce dernier écrit à ce sujet : « Nos romans n'ont pour but ni de faire vivre des personnages ni de raconter des histoires » (*Pour un Nouveau Roman*, 1963). Ainsi, dans le Nouveau Roman, le plus important n'est pas l'histoire elle-même, mais la façon de la raconter. Le roman devient, selon la formule de Jean Ricardou, non plus « **l'écriture d'une aventure** », mais « **l'aventure d'une écriture** » (*Pour une théorie du Nouveau Roman*, 1971).

■ Conclusion

Le roman a ainsi beaucoup évolué au cours de l'Histoire : plutôt marqué par l'épopée à ses débuts, il est devenu progressivement plus réaliste, avant de devenir, au XX^e siècle, le lieu d'expérimentations formelles.